



Le conservatoire Edgar Varèse est bien plus qu'un espace d'apprentissage : c'est un véritable carrefour de rencontres, d'expérimentation et de création artistique. Saison après saison, nous réaffirmons notre ambition d'offrir un enseignement à la fois ouvert, exigeant et profondément humain.

Notre mission fondamentale demeure inchangée. Nous œuvrons pour rendre les arts accessibles à tous, encourager l'expression personnelle et accompagner chacun, quels que soient son âge, son parcours ou ses aspirations, dans une aventure singulière. Musique, danse et théâtre sont autant de spécialités qui s'apprennent, se vivent et se partagent au quotidien.

Nous sommes convaincus que la créativité constitue un puissant moteur d'épanouissement. C'est pourquoi notre approche pédagogique valorise tout autant l'acquisition des savoirs que le développement de la sensibilité, de l'écoute et de l'imaginaire. Chez nous, l'élève n'est pas un simple apprenant, mais bien un artiste en devenir.

Fidèle à sa vocation de service public, le conservatoire s'attache à démocratiser la pratique artistique, en s'appuyant notamment sur une politique tarifaire attractive pensée pour favoriser l'ouverture et la diversité des profils. La richesse de notre offre, qui croise cursus d'apprentissage, pratiques en amateur, projets transversaux et temps de diffusion, témoigne de notre volonté de faire dialoguer les esthétiques, les générations et les publics.

Cet ancrage local et notre ouverture sur l'extérieur se renforcent chaque jour grâce aux partenariats dynamiques tissés avec les écoles, les associations et les structures culturelles de l'Agglomération. À travers nos concerts, spectacles, ateliers et rencontres, le conservatoire est en mouvement permanent. Ces temps forts sont l'occasion de découvrir les talents de nos élèves, mais aussi de vibrer ensemble au rythme du spectacle vivant.

Cette année 2026/2027 sera par ailleurs marquée par une étape fondatrice pour notre structure : l'élaboration de notre nouveau projet d'établissement. Actuellement en pleine construction, ce document boussole sera adopté au cours de l'année scolaire. Fruit d'une réflexion collective, il viendra réaffirmer nos valeurs et dessiner les grandes orientations pédagogiques, artistiques et culturelles du conservatoire de demain.

Alors que s'ouvre cette nouvelle saison, je vous invite chaleureusement à franchir nos portes, à vous laisser surprendre et à vous engager à nos côtés. Ensemble, continuons à faire du conservatoire Edgar Varèse un lieu d'excellence, de curiosité et de transmission. Un lieu où l'on apprend à devenir soi, en cultivant le goût du beau, du sensible et du partage

Véronique-Laure Verraest

Vice-présidente en charge du conservatoire, de l'enseignement supérieur et des relations avec les organismes culturels et universitaires

Édito .....	2
Sommaire .....	3
Le conservatoire, c'est... ..	4
Focus sur l'accessibilité .....	6

<b>Les filières</b> .....	8
---------------------------	---

<b>S'éveiller et s'initier</b> .....	12
--------------------------------------	----

## Je choisis mon instrument

Les cordes .....	15
Les bois .....	15
Les cuivres .....	15
Les polyphoniques .....	15
Les percussions .....	15
Comment je le pratique ? .....	16
Les orchestres, ensembles et musiques actuelles .....	17

## Culture et créativité

Comment je les pratique ? .....	19
---------------------------------	----

## Pratiques vocales

Le chant lyrique .....	21
Le coaching vocal .....	21
Comment je les pratique ? .....	22
Les chœurs d'enfants .....	23

## Jazz et musiques improvisées & Musiques actuelles amplifiées

Comment je les pratique ? .....	25
---------------------------------	----

## La danse

La danse classique .....	27
La danse contemporaine .....	27
La danse hip-hop .....	27
Comment je la pratique ? .....	28

## L'art dramatique

Le théâtre .....	31
------------------	----

## Ateliers à la carte...

Technique vocale pour chœur .....	33
Chœur d'opéra .....	33
Parcours lycée Lamartine (PLAM) .....	33
Chœur d'hommes .....	33
Soul & Spirit - gospel voices .....	33
Chansons actus .....	33
Danse hip-hop .....	34
Danse classique pour adolescents et adultes .....	34
Danse contemporaine pour adolescents et adultes .....	34
Théâtre intergénérationnel .....	34
« Joue, bouge et chante » .....	34
Musiques actuelles / Cave à musique .....	34
C2JBB .....	34
Musique assistée par ordinateur « MAO » .....	35

<b>Les CPES</b> .....	36
-----------------------	----

## Un conservatoire ouvert à tous

Les actions en petite enfance .....	38
Les interventions en milieu scolaire musique, danse et théâtre .....	38
La médiathèque .....	39
Les ensembles amateurs .....	39
Les partenariats ouvrant droit à tarifs réduits .....	39

## La rentrée 2026-2027

Les inscriptions .....	40
Les réinscriptions .....	40
En pratique .....	41

## Infos pratiques

Horaires d'ouverture et des cours .....	42
Contacts .....	42
Le conseil d'établissement .....	42
L'association Triolet .....	42
Frais de dossier et droits d'inscription .....	43

# Le conservatoire, c'est...

## Un enseignement artistique de qualité

- Des enseignants diplômés et artistes confirmés
- Des professeurs accompagnateurs
- Des intervenants extérieurs en musique et en danse

## Des locaux adaptés

- Un conservatoire structuré dans le respect du développement durable et de l'accessibilité à tous les publics
- Des espaces dédiés aux familles (salle d'étude et espace détente)
- Un auditorium de 326 places, des salles d'audition et de pratiques collectives
- Deux studios de danse situés dans l'enceinte du Théâtre Louis Escande de Mâcon

## Un enseignement accessible à tous

- Des enseignements adaptés à tous les publics
- Des tarifs accessibles
- Des facilités de paiement
- Des locations d'instruments à prix réduits (*priorité aux élèves débutants*)

## Des ressources complémentaires

- Une médiathèque au premier étage
- L'orientation professionnelle des étudiants
- Des interventions en milieu scolaire (IMS) sur toute l'Agglomération pour plus de 2 000 enfants chaque année
- L'accueil de la pratique amateur : 350 chanteurs et instrumentistes, issus des milieux associatifs, se donnent rendez-vous chaque semaine

## Les disciplines enseignées

- **Les cordes** : violon, violon alto, violoncelle, contrebasse
- **Les bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
- **Les cuivres** : trompette, cor, trombone, tuba
- **Les polyphoniques** : piano, orgue, clavecin, accordéon, harpe, guitare, percussions (claviers, batterie, timbales, caisses)
- **Le jazz** : guitare électrique, guitare basse, batterie jazz, contrebasse jazz, saxophone jazz, piano jazz
- **Les pratiques vocales** : filière voix, chant lyrique, atelier d'art lyrique, pratiques collectives vocales, coaching vocal
- **La danse** : classique, contemporaine, hip-hop
- **L'art dramatique** : théâtre

## De l'éveil au perfectionnement

Le conservatoire détient le label CPES et propose une préparation à l'enseignement supérieur en musique

## Des expériences à vivre toute l'année

- Des rencontres avec des artistes professionnels
- Des projets artistiques en partage avec d'autres structures culturelles du département de Saône-et-Loire
- Une initiation à la pratique scénique, grâce à de nombreux concerts et spectacles
- L'accès à des conférences, concerts et spectacles gratuits
- Des tarifs réduits pour une sélection de manifestations

## La location d'instruments

- Tous les instruments enseignés sont disponibles à la location sauf le piano, l'orgue, le clavecin, la guitare, la trompette et les percussions (*possibilité de louer un xylophone pour débutant*)



# Focus sur l'accessibilité



Le conservatoire met l'accent sur l'accueil personnalisé des personnes en difficulté ou en situation de handicap. Jouer, écouter, s'immerger, explorer les sons, découvrir, créer, danser, pratiquer les instruments de l'orchestre... Cécile Benoit, référente handicap, est disponible pour rencontrer les familles et réfléchir avec elles à un parcours adapté et pertinent au sein des disciplines proposées au conservatoire. Ce projet pédagogique se construit également en concertation avec les professeurs concernés.

## Parcours personnalisé

- Cours musique et danse adapté
- Projet pédagogique personnalisé
- HandiDuo

## Cours collectifs inclusifs

- Pépinière musicale (petite section : 3-4 ans )
  - Éveil musique et danse (moyenne et grande sections : 4-6 ans)
  - Ateliers « Joue, bouge et chante » (6-11 ans)
  - Pratiques collectives dans la mesure du possible
- Dans la limite des places disponibles*

## Actions ponctuelles

- En partenariat avec des institutions médico-sociales, des actions peuvent être menées auprès des publics en situation de handicap, sous la forme de concerts ou d'interventions pédagogiques adaptées à l'institution, au conservatoire ou aux studios de danse

**L'élève a besoin d'un accompagnement spécifique ?  
N'hésitez pas à prendre un rendez-vous par mail  
avec Cécile Benoit si vous le jugez nécessaire.**

## Votre contact référente musique, danse et handicap

Cécile Benoit : [c.benoit@mb-agglo.com](mailto:c.benoit@mb-agglo.com)



## « Joue, bouge et chante »

Atelier inclusif qui s'adresse à des enfants ayant ou non des difficultés

Selon une méthode inspirée de la pédagogie Kodaly, on joue, on bouge et on chante ! Voix et mouvements au cœur de l'apprentissage à partir de chansons issues du répertoire traditionnel français ou étranger.

Basé sur l'oralité uniquement, ce travail sera d'une aide précieuse pour la pratique d'un instrument. L'atelier convient également à un enfant qui le pratiquerait seul.

### Enseignant

Cécile Benoit

### Durée de l'atelier

45 minutes

### Objectifs

- Comprendre en bougeant, apprendre en chantant
- Aborder le corps comme instrument de musique
- Stimuler l'écoute et l'attention
- Gagner en aisance, habilité, confiance, concentration
- Aborder les notions musicales par le jeu : pulsations, rythmes, justesse, tonalités, phrases musicales, notes...

### Public visé

Atelier 1 : de 6 à 8 ans

Atelier 2 : de 8 à 11 ans

**Lieu :** Au conservatoire

---

## Handuo

En duo avec l'intervenante, pour les personnes en difficulté ou en situation de handicap, nécessitant un accompagnement individuel

### Objectifs

Trouver sa place au conservatoire. Cet atelier passerelle peut, dans un second temps et selon les possibilités, conduire la personne vers un cours collectif.

### Public visé

Tous âges

### Durée

Entre 15 et 30 minutes

# Les filières

## Le conservatoire propose deux filières d'enseignement et un aménagement d'horaires

### Classes à horaires aménagés (CHA)

Construits en partenariat avec l'Éducation nationale, deux dispositifs ont été mis en place :

- Un enseignement artistique à dominante art vocal pour les élèves de CM1 et CM2, en partenariat avec l'école Annexe de Mâcon ;
- Un enseignement artistique de la musique ou de la danse pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, en partenariat avec le collège Pasteur de Mâcon.

L'enseignement artistique est alors dispensé sur le temps scolaire, celui-ci entrant dans un projet pédagogique concerté avec les établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat.

### Hors temps scolaire (HTS)

Dispensé en dehors du temps scolaire, l'enseignement artistique est suivi sur le temps personnel des élèves, sans aménagement d'emploi du temps.

### Aménagement d'horaires au Lycée

En partenariat avec le lycée Lamartine de Mâcon, cet aménagement d'horaires permet aux élèves musiciens de poursuivre leur passion en adaptant leur emploi du temps scolaire.

# Les CHAMV

Classes à horaires aménagés à dominante vocale

## C'est quoi ?

L'Éducation nationale et le conservatoire proposent un cursus en classe à horaires aménagés musique à dominante vocale, dédié aux **élèves résidents ou actuellement scolarisés sur le territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération pour une entrée en CM1 ou CM2. Les élèves seront scolarisés à temps plein à l'école Annexe.**

**Ouvert aux élèves motivés, débutants ou non débutants**, le dispositif CHAMV permet de suivre une formation spécifique dans le domaine du chant choral, sur le temps scolaire, en complément de la formation générale, dont le programme scolaire sera identique à celui des classes traditionnelles de niveau équivalent.

Les élèves inscrits dans ce dispositif CHAMV bénéficient d'un enseignement musical et vocal conséquent, pour un volume horaire de **3h45 à 4h par semaine :**

- chant choral (CM1 : 1h30 et CM2 : 1h45) ;
- formation musicale (1h15) ;
- technique vocale et corporelle (1h), par groupe de quatre élèves.

Les enseignements sont dispensés au conservatoire, ainsi qu'à l'école Annexe. Les cours de musique sont encadrés par les professeurs du conservatoire. Les frais de dossier et droits d'inscription de ces élèves sont totalement gratuits.

## Pour qui ?

**Tout élève motivé par un travail musical et souhaitant s'investir dans une activité artistique collective peut être candidat à une intégration en classe de CM1 ou CM2 CHAMV.**

Il s'agit d'apporter aux élèves, en complément des disciplines dispensées à l'école, une ouverture culturelle et plus spécifiquement musicale et vocale.

**Un élève inscrit en classe CHAMV implique un engagement sur toute la durée du dispositif.**

Toutefois, si nécessaire, il peut, au terme de l'année scolaire de CM1, quitter la classe CHAMV et réintégrer le cursus traditionnel en CM2.

## Quand et comment s'inscrire ?

**Les inscriptions aux classes CHAMV se font sur dossier de candidature, qui sont disponibles dès le second semestre de l'année scolaire.** Une information circulera dans les établissements de Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Pour les personnes hors secteur, vous pouvez aussi vous renseigner directement auprès du conservatoire.

Pour les collégiens

# Les CHA

Classes à horaires aménagés

## Les CHAM, c'est quoi ?

**Tout en suivant un cursus scolaire classique, les élèves de ces classes bénéficient d'un enseignement musical conséquent :** cours d'éducation musicale, de formation musicale, d'instrument et de pratiques collectives instrumentales et vocales, pour **un volume horaire pouvant aller de 5h à 7h par semaine.**

Les élèves se déplacent au conservatoire avec un assistant d'éducation, pour bénéficier de cet enseignement spécifique.

**L'enseignement musical est totalement gratuit.**

Les cours de musique sont dispensés par des professeurs du conservatoire.

**Une vingtaine de pratiques instrumentales sont proposées :** violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano, orgue, clavecin, accordéon, guitare, harpe et percussions.



## Les CHAD, c'est quoi ?

**Tout en suivant un cursus scolaire classique, les élèves de ces classes bénéficient d'un enseignement chorégraphique conséquent :** cours de danse contemporaine, de danse classique et atelier de culture chorégraphique, pour **un volume horaire de 6h par semaine.**

Les élèves se déplacent aux studios de danse du conservatoire, situés au Théâtre Louis Escande de Mâcon, avec un assistant d'éducation, pour bénéficier de cet enseignement spécifique.

**L'enseignement chorégraphique est totalement gratuit.**

Les cours de danse sont dispensés par des professeurs du conservatoire.

**Deux domaines sont proposés :** la danse contemporaine (dominante) et la danse classique (complémentaire).



# Le PARCOURS LYCÉE

## Les CHA, pour qui ?

**Tout élève scolarisé en CM2, motivé par une activité musicale ou chorégraphique et souhaitant s'inscrire dans une voie d'excellence, peut entrer en classe CHA.**

Il s'agit d'apporter aux élèves, en complément des disciplines dispensées par le collège, une ouverture culturelle et plus spécifiquement autour de la musique ou de la danse, en fonction du domaine choisi.

**Un élève inscrit en classe CHA a vocation à suivre ce cursus de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.**

Les classes CHA sont ouvertes à tous les élèves s'inscrivant au collège Pasteur de Mâcon. Pour les élèves ne faisant pas partie du secteur du collège Pasteur : une demande de dérogation auprès de l'établissement d'origine est nécessaire pour l'admission en classe CHA.

## Quand et comment s'inscrire ?

**Les inscriptions aux classes CHA se font sur dossier de candidature, qui sont disponibles dès le second semestre de l'année scolaire.** Une information circulera dans les établissements de Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Pour les personnes hors secteur, vous pouvez aussi vous renseigner directement auprès du conservatoire.

## Le PARCOURS LYCÉE, c'est quoi ?

Un emploi du temps adapté : tous les lundis, les cours au lycée Lamartine à Mâcon se terminent à 16h pour permettre aux lycéens de rejoindre le conservatoire.

Une offre sur mesure : un choix parmi plusieurs parcours de formation, adaptés aux besoins et au niveau de chacun :

- Option musique au lycée + un cours instrumental au conservatoire. Pour y accéder, l'élève doit impérativement avoir validé sa fin de premier cycle ;
- Option musique au lycée + parcours programme (un cours instrumental + un cours de formation musicale ou de pratique collective au conservatoire) ;
- Option musique au lycée + parcours études (cours correspondant au cursus de l'élève au conservatoire).

## Le PARCOURS LYCÉE, pour qui ?

Sans être exclusif, la priorité est donnée, dans cet ordre, aux élèves :

- issus des classes à horaires aménagés du collège Pasteur ;
- déjà inscrits au conservatoire ;
- issus du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Le lycéen s'engage à suivre l'option musique au lycée Lamartine et à suivre les cours au conservatoire.

## Quand et comment s'inscrire ?

Les démarches d'inscription s'effectuent selon les calendriers du lycée Lamartine et du conservatoire. Pour les personnes hors secteur, une dérogation peut être demandée. Vous pouvez vous renseigner directement auprès du lycée Lamartine.

**S'éveiller et s'initier**



# S'éveiller et s'initier

## S'éveiller

Pour chanter, jouer, bouger, écouter, vivre la musique et la danse

**Danse** Anne Quéguiner - **Musique** Cécile Benoit ou Dasom Jeong

## Pépinière musicale

### Public visé

- Enfants de 3 à 4 ans (petite section de maternelle)

### Durée du cours

- 30 minutes

## S'initier

### Public visé

Enfants de 6 à 8 ans (CP et CE1)

### Parcours

Trois parcours possibles :

- Parcours découverte instrumentale (PDI)

Les enfants peuvent découvrir la pratique de divers instruments de musique tout au long de l'année.

A cela s'ajoutent « Joue, bouge et chante », et/ou une initiation danse

**Durée du parcours découverte :** 30 minutes

**Durée de « Joue, bouge et chante » et/ou initiation danse :** 45 minutes chacun

- Initiation danse

Familiarisation avec les différentes techniques de danse proposées dans l'établissement.

**Durée de l'initiation :** de 1h à 2h

## Éveil musique et danse

Les activités sont conduites conjointement par un enseignant musicien et un enseignant danseur

- **Groupe 1 :**

**Public visé :** enfants de 4 à 5 ans (moyenne section de maternelle)

**Durée du cours :** 45 minutes

- **Groupe 2 :**

**Public visé :** enfants de 5 à 6 ans (grande section de maternelle)

**Durée du cours :** 45 minutes

- Initiation musique instrumentale

Initiation à un instrument de musique  
A cela s'ajoutent « Joue, bouge et chante » et/ou la formation musicale dont chant choral associé

**Durée de l'initiation musique instrumentale :**  
30 minutes

**Durée de « Joue, bouge et chante » :**  
45 minutes

**Durée de la formation musicale dont chant choral associé :** 1h30

*sous réserve de l'avis favorable de l'équipe pédagogique et de la direction du conservatoire*

**Je choisis mon instrument**





## Les cordes

**Violon** Christine Krypiec, Clara Texier, Béatrice Griot-Martinet **Violon alto** Julie Todeschini  
**Violoncelle** Florian Laforge **Contrebasse** Bastien Roger



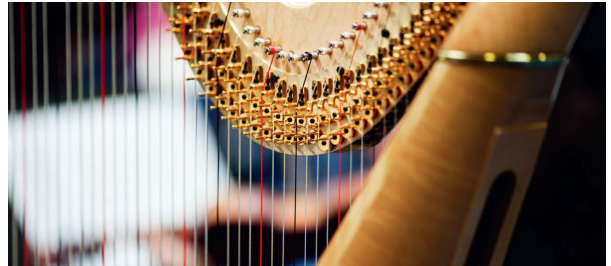
## Les bois

**Flûte traversière** Marie Gaillard Correa Da Silva, Cécile Gateau  
**Hautbois** Jérôme Pétain **Clarinette** Denis Krypiec  
**Basson** Jean Hornecker **Saxophone** Carmen Lefrançois



## Les cuivres

**Cor** Frédéric Hechler **Trompette** François Frémeau  
**Trombone** Vincent Bourgeois **Tuba** Laurent Vadrot



## Les polyphoniques

**Piano** Delphine Dumoulin, Angélique Salines, NC  
**Orgue et clavecin** Guillaume Prieur  
**Accordéon** Thierry Bouchet **Harpe** Anne Brodu  
**Guitare** Johanne Grenier, Hugo Levavasseur



## Les percussions

**Caisse-claire, toms, batteries, timbales, xylophone, marimba et vibraphone** Nathalie Dufresne

# Comment je le pratique ?

## Public visé

- Enfants ou adolescents débutants, dès le CP (ou dès la grande section de maternelle sur dérogation) et à partir du CE1 pour la contrebasse et le piano
- Enfants ou adolescents non débutants  
Test de niveau début septembre
- Adultes en fonction des places disponibles

## Parcours et diplômes

- Trois cycles d'études diplômants : de l'initiation aux portes de l'enseignement supérieur

ou

- Un parcours individualisé non diplômant (pratique amateur)
- CPES (sauf contrebasse, tuba et harpe)

## Disciplines associées et complémentaires

- Pratiques collectives : orchestres, ensembles instrumentaux, musique de chambre, chant choral, ateliers jazz
- Culture musicale : formation musicale, commentaire d'écoute, histoire de la musique, analyse, écriture, déchiffrage (piano), improvisation (piano et orgue)
- Atelier création : à partir du 3<sup>e</sup> cycle  
Examen sous forme de concert : présentation d'une œuvre personnelle en soliste ou au sein d'un groupe

## Diffusion et projets pédagogiques

- Auditions de classes, moments musicaux et concerts
- Rencontres d'artistes, conférences et cours complémentaires à l'apprentissage
- Spectacles et concerts « hors les murs »
- Partenariats avec des structures culturelles de l'Agglomération

## Évaluation

- Contrôle continu
- Examen de fin de cycle



# Les orchestres, ensembles et musiques actuelles

## **Ensemble à cordes 1<sup>er</sup> cycle**

Christine Krypiec

## **Harmonie « Poulenc »**

Yves Lhoumeau

## **Harmonie « Les vents danger »**

Myriam Balivet

## **Orchestre symphonique du conservatoire Edgar Varèse (OSCEV)**

Clément Mépas

## **Ensemble « Le temps des flûtes du Mâconnais »**

Marie Gaillard Correa Da Silva et Cécile Gateau

## **Bande de hautbois/basson**

Jérôme Pétain

## **Ensemble de clarinettes « Prise de becs »**

Denis Krypiec

## **Ensemble de cuivres**

Vincent Bourgeois, François Frémeau, Frédéric Hechler et Laurent Vadrot

## **Ensemble de tubas**

Laurent Vadrot

## **Ensemble de percussions « Les Z'Uppercuts »**

Nathalie Dufresne

## **Ensemble à cordes adultes**

Clara Texier

## **Ensemble de guitares**

Johanne Grenier et Hugo Levavasseur

## **Musique de chambre**

Jean Hornecker, Yves Lhoumeau et Jérôme Pétain

## **Ateliers jazz et musiques actuelles**

Christophe Assier, Hervé Badoux, David Boumendil, Louis Bourhis et Baptiste Poulin



# Culture et créativité



# Comment je les pratique ?

## La formation musicale

La formation musicale, associée au chant choral ou à la pratique des instruments, offre des outils pour aborder la musique. Elle a vocation à former, en complémentarité avec les autres disciplines, des musiciens autonomes.

Elle permet également de développer une technique de lecture et d'écriture au service de la pratique artistique.

### Public visé

- **Enfants ou adolescents débutants ou non débutants**  
test de niveau début septembre (dès le CP)
- **Adultes débutants ou non débutants**  
test de niveau début septembre
- **CPES**

### Parcours et diplômes

Trois cycles d'études diplômants : de l'initiation aux portes de l'enseignement supérieur.

### Évaluation

- Contrôle continu
- Examens intracycle et fin de cycle

### Cours complémentaires

Trois cours complémentaires sont proposés aux élèves à partir du deuxième cycle de formation musicale :

- **Écriture** : présentation publique de pièces composées par les élèves en fin d'année ;
- **Analyse** : étude des formes, des styles, des genres et de l'esthétique des compositeurs ;
- **Histoire de la musique et commentaire d'écoute** : présentation des différents courants et périodes artistiques ainsi que des œuvres maîtresses allant du Moyen-Âge à aujourd'hui.

## La création

Créer, inventer, composer, imaginer, organiser, rechercher, traiter, se réapproprié un répertoire... Les cours de création visent à apporter les moyens techniques et artistiques, ainsi que la culture nécessaire à la naissance, à l'organisation et à la transcription des idées musicales personnelles.

### Public visé

Tout élève musicien, obligatoire à partir du 3<sup>e</sup> cycle pour valider le CEM et le DNEM

### Objectifs

- Développer l'autonomie des élèves
- Renforcer les qualités d'interprète
- Favoriser l'émergence de talents créatifs
- Travailler sur des projets artistiques mixtes et collectifs

### Évaluation

Sous forme de concert : présentation d'une œuvre personnelle, en soliste ou au sein d'un groupe.

### Formation musicale

Séverine Mansoux, Clément Mépas et Pierre-Antoine Péhu

### Écriture, analyse, histoire de la musique et commentaire d'écoute

Thierry Bouchet

### Atelier création CEM/DNEM

Vincent-Raphaël Carinola

**Il est possible d'assister aux cours d'analyse, d'histoire de la musique et commentaire d'écoute en auditeur libre**

# Pratiques vocales





## Le chant lyrique

**Chant :** Dania El Zein, Catherine Dumousseau-Burthier

**Atelier lyrique :** Catherine Dumousseau-Burthier

**Accompagnement piano :** Agnès Graziano-Delechamp



## Le coaching vocal

**Coaching vocal :** Catherine Dumousseau-Burthier

**Accompagnement piano :** Delphine Dumoulin

*Technique vocale et travail d'interprétation sur le répertoire des musiques actuelles*

# Comment je les pratique ?

## Public visé

- Adolescents à partir de 15 ans
- Adultes en fonction des places disponibles  
Tests de niveau début septembre

## Parcours et diplômes

- Trois cycles d'études diplômants : de l'initiation aux portes de l'enseignement supérieur (chant lyrique)
- ou**
- Parcours individualisé non diplômant, à partir du 2<sup>e</sup> cycle
  - CPES (chant lyrique)

## Disciplines associées et complémentaires au chant lyrique

- Pratiques collectives : Soul & Spirit - gospel voices, Chansons actuelles et chœur opéra
- Culture musicale : formation musicale (solfège), commentaire d'écoute, histoire de la musique, analyse et écriture
- Atelier création

## Disciplines associées et complémentaires au coaching vocal

- Pratique collective : Soul & Spirit - gospel voices, Chansons actuelles

## Diffusion et projets pédagogiques

- Auditions de classe, moments musicaux et concerts (chant lyrique)
- Rencontres d'artistes, conférences et cours complémentaires à l'apprentissage (chant lyrique)
- Spectacles et concerts « hors les murs »
- Partenariats avec des structures culturelles de l'Agglomération

## Évaluation en chant lyrique

- Contrôle continu
- Examen de fin de cycle

# Les chœurs d'enfants

## Public visé

- Chant choral associé à la formation musicale (obligatoire) : du CP au CE1
- Prémaîtrise\* : enfants de 9 à 11 ans
- Maîtrise\* : adolescents de 11 à 18 ans

\* *Recrutement sur audition*

## Discipline associée

- Formation musicale
- Techniques vocale et corporelle (Maîtrise)

## Répertoire

- Prémaîtrise : grandes œuvres du répertoire, contes musicaux et pièces populaires...
- Maîtrise : grandes œuvres du répertoire (du baroque au contemporain) et pièces populaires (jazz, chansons...)

## Diffusion et projets pédagogiques

- Spectacles et concerts « hors les murs »
- Voyages et concerts à l'étranger optionnels
- Partenariats avec l'Orchestre Symphonique de Mâcon, le chœur d'hommes du conservatoire et des structures culturelles de l'Agglomération

## Évaluation

- Contrôle continu et bulletin scolaire en fin d'année

**Chef de chœur** Nicolas Parisot

**Techniques vocale et corporelle**

Catherine Dumousseau-Burthier et Nicolas Parisot

**Accompagnement**

Dasom Jeong et Agnès Graziano-Delechamp



# Jazz et musiques improvisées & Musiques actuelles amplifiées



# Comment je les pratique ?

## Public visé

- Adultes, adolescents et enfants, non débutants et débutants
- Test en septembre pour les nouveaux inscrits afin de constituer des groupes de niveaux
- Parcours personnalisés selon les places disponibles

## Parcours et diplômes

- Trois cycles d'études diplômants : de l'initiation aux portes de l'enseignement supérieur

ou

- Un parcours individualisé non diplômant (pratique amateur), à partir du 2<sup>e</sup> cycle
- Tronc commun entre jazz et musiques actuelles, dès l'initiation, et distinction à partir du 1<sup>er</sup> cycle en fonction de l'esthétique choisie et du projet de l'élève

## Discipline principale

- Atelier jazz et/ou musiques actuelles

## Disciplines associées et complémentaires

- Cours individuel d'instrument
- Formation musicale
- Harmonie, arrangement
- Culture musicale
- Création
- Musique assistée par ordinateur

## Diffusion et projets pédagogiques

- Rencontres d'artistes et conférences
- Spectacles et concerts « hors les murs »
- Partenariats avec des structures culturelles de l'Agglomération, en particulier avec Le Crescent et la Cave à Musique

## Évaluation

- Contrôle continu
- Examen de fin de cycle

## Ateliers jazz et musiques actuelles

- Ouverts en priorité aux élèves suivant le cursus
- Accueil d'un public extérieur selon les places disponibles

**Guitare** Christophe Assier

**Saxophone Jazz** Baptiste Poulin

**Batterie** Hervé Badoux

**Contrebasse et guitare basse** Louis Bourhis

**Piano** David Boumendil

**Formation musicale jazz** Christophe Assier

**Harmonie jazz et arrangement** Christophe Assier,  
David Boumendil et Louis Bourhis

**Musique assistée par ordinateur (MAO)**  
Christophe Assier

# La danse





Crédit photo : Gaëtan Bouvier

## La danse classique

### Danse

Grâce-Cécile Caclin

### Accompagnement piano

n.c.



Crédit photo : Gaëtan Bouvier

## La danse contemporaine

### Danse

Nathalie Rousset, Anne Queguiner

### Accompagnement piano et percussions

David Boumendil et Hervé Badoux



Crédit photo : Gaëtan Bouvier

## La danse hip-hop

### Danse

Corentin Brebion

## Cours et modules complémentaires en culture chorégraphique

Formation musicale du danseur

Culture chorégraphique

Savoirs sensibles sur le corps dans le mouvement dansé

# Comment je la pratique ?

## Public visé

- Enfants ou adolescents débutants, en initiation à partir du CP (possible à partir de la grande section de maternelle)
- Enfants ou adolescents non débutants

Les élèves sont orientés dans les cours en fonction de leur âge. Le niveau est confirmé à la suite des trois premiers cours.

## Parcours et diplômes

1) Trois cycles d'études diplômants en danse classique et contemporaine :

- Brevet d'études chorégraphiques, classique et contemporain (BEC)
- Certificat d'études chorégraphiques, classique et contemporain (CEC)
- Diplôme d'études chorégraphiques, contemporain (DNEC) ou

2) Parcours programme non diplômant (pratique amateur)

## Disciplines complémentaires

- Formation musicale spécifique
- Culture chorégraphique (conférences, analyse de vidéos, spectacles)
- Savoirs sensibles sur le corps dans le mouvement dansé

## Diffusion et projets pédagogiques

- Rencontres d'artistes, conférences et cours complémentaires à l'apprentissage
- Spectacles « hors les murs »
- Partenariats avec des structures culturelles de l'Agglomération

## Évaluation

- Contrôle continu
- Examen de fin de cycle

Des bulletins scolaires sont envoyés chaque semestre. La présence aux master classes, aux spectacles et au « projet répertoire » est prise en compte dans l'évaluation.

## Projet répertoire (danse contemporaine)

Tous les deux ans, les conservatoires du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération et du Grand Chalon participent à un grand projet coordonné par le département de Saône-et-Loire avec des danseurs et chorégraphes renommés.



Crédit photo : Gaëtan Bouvier

# L'art dramatique



# Le théâtre

Le théâtre, c'est une pratique artistique collective qui se nourrit des singularités de chacun. De l'origine du mot : art dramatique « art-artis/as », désigne la façon d'agir, « drama » signifie « action » ; il est ici question d'être par l'action. Et inciter à maîtriser ce que l'on donne à voir et à entendre, c'est aussi aller vers son art...

## Public visé

- Enfants, adolescents et adultes, à partir de 10 ans

## Objectifs

- Développer son potentiel d'expression
- Découvrir les bases du jeu, la création de groupe et la présence scénique
- Cultiver la présence et l'engagement
- Explorer la diversité des répertoires
- Conscientiser les émotions

## Projet pédagogique

Travailler le corps, la posture, l'équilibre, l'occupation de l'espace et la relaxation. S'initier à la respiration, à la diction et au placement de la voix. Développer l'écoute, l'adresse et le regard, à travers des exercices de cohésion de groupe permettant d'apprendre à réagir aux propositions des partenaires. Savoir identifier les enjeux d'une scène ou d'une pièce. Découvrir les mécanismes du jeu théâtral, la démarche de l'interprétation et les motivations profondes d'un rôle.

## Diffusion

- Représentation des étapes de travail
- Spectacles « hors les murs »
- Partenariats avec des structures culturelles et d'enseignement de l'Agglomération

## Parcours études

### Initiation au théâtre :

À partir de 10 ans

Lundi de 17h45 à 19h15 (12 élèves maximum)

### Cycle 1 - cours de théâtre

À partir de 15 ans

Lundi de 19h15 à 21h15 (12 élèves maximum)

- Participation aux projets artistiques et aux cours de préparation associés (1h annualisée selon les projets)
- Option : un cours de pratique vocale, à choisir parmi les cours disponibles

## Parcours programme

### Atelier théâtre intergénérationnel

À partir de 15 ans

Lundi de 19h15 à 21h15 (12 élèves maximum)

# Ateliers à la carte



# Tarif unique : 115 € l'année seulement !

(Frais de dossier 30 € et droits d'inscription 85 €)

## Technique vocale pour chœur

**Enseignante :** Catherine Dumousseau-Burthier

Au sein d'un groupe, venez améliorer votre technique vocale tout en travaillant sur l'expression artistique avec des exercices adaptés. Des conseils individuels vous seront aussi proposés.

**Public :** chanteurs amateurs confirmés, sur audition

**Contenu :** travail corporel et vocal, improvisation vocale, interprétation d'œuvres de différents styles musicaux

**Diffusion :** spectacles et concerts « hors les murs »

**Conditions d'accès :** sur audition

## Chœur d'hommes

**Enseignant :** Nicolas Parisot

**Accompagnatrice :** Dasom Jeong

Interprétez les plus grands airs et les œuvres majeures du répertoire savant au sein du chœur d'hommes.

**Public :** chanteurs amateurs confirmés, sur audition

**Contenu :** œuvres majeures du répertoire savant occidental, Barbershop et musiques du monde...

**Diffusion :** spectacles et concerts « hors les murs »

**Conditions d'accès :** sur audition

## Chœur d'opéra

**Enseignant :** Nicolas Parisot

**Accompagnatrice :** Dasom Jeong

Vivez l'expérience d'un opéra ou d'une représentation sur la scène du Théâtre Louis Escande de Mâcon, au sein d'un chœur accompagné par un orchestre symphonique.

**Public :** à partir de 15 ans

**contenu :** chœurs d'opéra

**diffusion :** spectacles et concerts « hors les murs »

**Seuls les frais de dossier sont à régler au conservatoire (30 €). L'adhésion à Mâcon Symphonies est par ailleurs obligatoire.**

## Soul & Spirit - gospel voices

**Enseignant :** Vincent Govindin

Laissez-vous emporter par les rythmes entraînants des chants gospels au sein d'un chœur reconnu.

**Public :** à partir de 15 ans

**Contenu :** musiques negro-spirituels et afro-américaines

**Diffusion :** spectacles et concerts « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

## Chansons actus

**Enseignante :** Cécile Benoit

Développez une expérience scénique en duo, trio ou en groupe sur un répertoire éclectique mêlant pop rock, classiques de la chanson française et hits internationaux.

**Public :** à partir de 15 ans

**Contenu :** expression vocale, interprétation, approche corporelle, mise en espace, chant polyphonique et petits ensembles (niveau débutant / niveau confirmé)

**Diffusion :** spectacles et concerts « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

## Parcours lycée Lamartine (PLAM)

Aménagement d'horaire destiné aux élèves musiciens suivant l'option « Musique » au lycée Lamartine de Mâcon (*Plus d'infos en p. 11*)

## Danse hip-hop

**Enseignant :** Corentin Brebion

Découvrez l'énergie explosive du hip-hop à travers des cours rythmés et inspirants.

**Public :** à partir de 8 ans

**Contenu :** locking et popping, B-boying, New Style (niveau débutant / niveau confirmé)

**Diffusion :** spectacle annuel, portes ouvertes et présentation « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

## Danse classique pour adolescents et adultes

**Enseignante :** Grâce-Cécile Cadlin

Découvrez et initiez-vous à la danse classique avec cet atelier dédié.

**Public :** adolescents et adultes débutants ou niveaux intermédiaires

**Contenu :** découverte de la danse classique, techniques de bases, découverte des fondamentaux

**Diffusion :** spectacles et représentation « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

**NOUVEAUTÉ**

## Danse contemporaine pour adolescents et adultes

**Enseignante :** Anne Queguiner

Découvrez et initiez vous à la danse contemporaine avec cet atelier dédié.

**Public :** adolescents ou adultes débutants ou niveaux intermédiaires

**Contenu :** découverte de la danse contemporaine, techniques de base, découverte des fondamentaux

**Diffusion :** spectacles et représentation « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

**Sous réserve des inscriptions à la rentrée 2026-2027.**

## Théâtre intergénérationnel

**Enseignant :** Bruno Chartier

Éprouver sa manière de raconter des histoires ensemble, accompagner la créativité groupale, produire des représentations du monde singulières et universelles, conscientiser les émotions, et en rire !

**Public :** enfants, adolescents et adultes

**Contenu :** jeux corporels, vocaux, approche des techniques théâtrales, en groupe et en solo, observation, écoute, présence, mouvement, regard, adresse, diction, rythme

**Diffusion :** spectacles et restitutions « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

## « Joue, bouge et chante »

**Enseignante :** Cécile Benoit

Basé sur l'oralité, cet atelier est une aide précieuse pour la pratique d'un instrument. Il est accessible à tous les enfants, musiciens ou non.

**Public :** de 6 à 11 ans

**Contenu :** selon une méthode inspirée de la pédagogie Kodaly

**Diffusion :** représentation des étapes de travail et spectacles « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous

## Musiques actuelles / Cave à musique

**Enseignant :** Christophe Assier

**Public :** groupes de musiques actuelles

**Contenu :** répétitions accompagnées, technique vocale, musique assistée par ordinateur (MAO), mise en situation, méthodologie de balances, travail des sources sonores, placement de scène, rapport au public, conseils et aide à la création d'outils nécessaires au développement du groupe

**Conditions d'accès :** se rapprocher de la Cave à Musique

Seuls les frais de dossier sont à régler au conservatoire (30 €).  
L'adhésion à la Cave à Musique est, par ailleurs, obligatoire.

## C2JBB (Conservatoire Crescent Jazz Big Band)

**Enseignants :** Romain Nassini et Éric Prost

**Public :** instrumentistes à vent

**Contenu :** répétitions accompagnées, approche du répertoire jazz en grand ensemble, improvisations...

**Diffusion :** spectacles et concerts « hors les murs »

**Conditions d'accès :** se rapprocher du Crescent

Seuls les frais de dossier sont à régler au conservatoire (30 €).  
L'adhésion au Crescent est, par ailleurs, obligatoire.

## Musique assistée par ordinateur « MAO »

**Enseignant :** Christophe Assier

La MAO est l'art de créer, enregistrer, mixer et produire de la musique à l'aide d'un ordinateur et de logiciels spécialisés. Elle ouvre un monde infini de créativité et d'expression artistique.

**Public :** ouvert à tous, du débutant au niveau confirmé

**Contenu :** composer de la musique pour l'image, créer des univers sonores, perspectives de collaborations larges et variées. Partager ses idées, collaborer sur des projets et explorer de nouvelles opportunités. Vous serez encouragés à expérimenter et à vous exprimer librement. Possibilité de collaborer à distance

**Diffusion :** représentation des étapes de travail et spectacles « hors les murs »

**Conditions d'accès :** ouvert à tous



# Les CPES



## Classes prépas musique

Une formation publique d'excellence : un partenariat entre les conservatoires Edgar Varèse de Mâconnais-Beaujolais Agglomération et du Grand Chalon.

### C'est quoi ?

Le conservatoire Edgar Varèse est un des premiers conservatoire à rayonnement départemental à avoir été labellisé par le ministère de la Culture pour l'organisation de Classes préparatoires à l'enseignement supérieur en musique (CPES), depuis 2019. Les étudiants sont accueillis dans des formations complètes, adaptées aux objectifs de chacun.

### Pourquoi une CPES ?

- Consolider son niveau artistique
- Se préparer aux concours
- Construire son projet d'études supérieures

Une CPES à deux établissements :

- Enseignements complémentaires
- Équipes pédagogiques partagées
- Parcours enrichi et individualisé

### Pour qui ?

- Jeunes musiciens et artistes motivés, en voie de professionnalisation.
- Les CPES musique relèvent du statut d'étudiant et permettent de bénéficier de logements étudiants et des bourses de l'enseignement supérieur.

## Comment s'inscrire ?

Les dossiers de candidature sont présentés à la commission d'admission en classe préparatoire. Lorsque le dossier est accepté, le candidat passe une épreuve technique et un entretien de 15 minutes afin d'exposer ses attentes, ses motivations, ainsi que son projet professionnel.

### La formation professionnelle continue

Elle est destinée aux actifs. La demande peut :

- émaner de votre employeur dans le but de vous faire évoluer et gagner en compétence ;
- ou se faire dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

**Cette formation peut être prise en charge par votre employeur.**

# Un conservatoire ouvert à tous



## Les actions en petite enfance

L'ensemble des structures petite enfance de l'Agglomération bénéficie de la présence d'une musicienne intervenante chaque semaine. Le tout-petit ressent la musique, découvre et fait des sons dès la naissance. Si nous ne sommes pas encore dans l'apprentissage, c'est l'occasion d'un instant privilégié pour s'éveiller, écouter, se préparer aux habiletés intellectuelles et motrices et au développement du langage verbal.

Les outils sont divers et variés : découverte des sons corporels, voix, comptines, jeux de doigts et petites percussions, explorations sonores...

Un partenariat est également mené avec la médiathèque de Mâcon qui propose des ateliers parents / enfants de la naissance à 6 ans, répartis en deux groupes (naissance à 3 ans et 3 à 6 ans). Des rendez-vous mensuels et gratuits sont proposés aux familles.

**Intervenante** : Cécile Benoit

## Les Interventions en milieu scolaire (IMS) musique, théâtre et danse

Les intervenants en milieu scolaire proposent des actions de sensibilisation auprès des enfants scolarisés dans les écoles primaires, chaque semaine et durant l'année scolaire.

Les moyens utilisés permettent à tous les enfants de participer dans une posture active et de les faire accéder à la création artistique par une pratique ludique et épanouissante. Ces projets donnent lieu à des représentations publiques dans chaque commune associée.

Les outils utilisés par les intervenants sont nombreux, tels que : les structures Baschet, le soundpainting, des albums et textes lus pendant l'année, les percussions corporelles, les instruments de musique...

Les thèmes varient chaque année en fonction des projets d'école : orchestre, musiques d'Europe, chants et danses traditionnels, création en danse contemporaine, musique et bruitage, musique et cirque...

**Intervenants** : Myriam Balivet, Gérald Lapalus, Claire Millot, Bruno Chartier, Anne Quéguiner et Corentin Brebion



## La médiathèque

Le conservatoire dispose d'une médiathèque musicale qui recense plus de 10 000 références, principalement des partitions, auxquelles s'ajoute un fonds documentaire.

Un catalogue en ligne est disponible depuis un ordinateur ou un portable.



## Accès informatique

Un poste informatique permet l'accès au catalogue de la médiathèque, à des ressources en ligne sur la musique et la danse, ainsi qu'à l'écoute sur place de CD, avec un casque.

## Conditions d'accès et de prêt

L'ensemble des documents est consultable sur place. Le prêt est possible sous conditions (*voir le règlement intérieur de la médiathèque*).

## Horaires d'ouverture au public

- Lundi : 16 h - 18 h 30
- Mardi : 13 h 30 - 18 h 30 (17 h 30 les jours de Moment musical)
- Mercredi : 9 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 30  
(17 h 30 les jours de Moment musical)
- Jeudi : 13 h 30 - 18 h
- Vendredi : 13 h 30 - 18 h

## Contacts :

Tél. : 03 85 38 15 84

Mail : [mediatheque.conservatoire@mb-agglo.com](mailto:mediatheque.conservatoire@mb-agglo.com)

## Les ensembles amateurs

Le conservatoire accueille et accompagne 350 instrumentistes et chanteurs, avec la mise à disposition de locaux et de matériel à titre gratuit et l'impulsion de projets partagés.

Les ensembles vocaux et orchestres amateurs :

- Chorale Arpège - Chœur mixte
- Chorale Cantoria - Chœur mixte
- Scherzo - Chœur mixte
- Orchestre Résonances - Orchestre Symphonique
- Harmonie municipale
- Batterie Fanfare

## Les partenariats ouvrant droit à tarifs réduits

L'inscription au conservatoire permet de bénéficier de tarifs réduits sur une sélection de manifestations organisées par des structures partenaires :

- Le Théâtre, scène nationale de Mâcon
- Le Crescent
- L'association Mâcon Symphonies
- La Cave à Musique

# La rentrée 2026-2027

## Les inscriptions

**Du 1<sup>er</sup> juin 10h au 23 juillet 2026 17h**

**Pré-inscription en ligne possible :**

<https://www.mb-agglo.com/se-cultiver-et-bouger/conservatoire-de-musique-et-de-danse/inscription/>

- Le formulaire d'inscription est à remplir sur place au conservatoire, avec vos coordonnées complètes et vos vœux. Le règlement des frais de dossier est indispensable à la validation de l'inscription.
- Réouverture des inscriptions à partir du 17 août 2026, dans la limite des places disponibles.
- Ordre de priorité d'admission : enfants, habitants de Mâconnais-Beaujolais Agglomération, date de transmission du dossier.

## Les réinscriptions

**Du 1<sup>er</sup> juin 10h au 23 juillet 2026 17h**

**Réinscription en ligne :**

<https://www.mb-agglo.com/se-cultiver-et-bouger/conservatoire-de-musique-et-de-danse/inscription/>

Votre dossier de réinscription est à signer en ligne.

Sous réserve des dispositions prévues au règlement des études, le maintien de votre place n'est assuré qu'en cas de réinscription avant le 24 juillet 2026.

Au-delà, la réinscription ne sera possible qu'en fonction des places disponibles.

## Fermeture estivale

- Le conservatoire sera fermé **du 25 juillet au 16 août 2026**
- Réouverture des inscriptions **à partir du 17 août 2026**

## Pour valider votre inscription ou réinscription, vous devez fournir les pièces suivantes

**Pour les habitants du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération**

avis d'imposition sur le revenu 2024 (établi en 2025), justificatif de domicile de moins de 3 mois

**Pour tous les usagers**

autorisation parentale pour les concerts et spectacles extérieurs, attestation de responsabilité civile, certificat médical pour les élèves danseurs

## En pratique

### Tests d'admission pour les nouveaux élèves

Mercredi 2 septembre après-midi

- Formation musicale
- Chant lyrique
- Instruments
- Chœur d'hommes
- Technique vocale pour chœur
- Prémaîtrise, Maîtrise

Samedi 5 septembre

- Jazz et musiques improvisées, musiques actuelles amplifiées, coaching vocal

**Affichage/diffusion des listes d'élèves : Vendredi 4 septembre à 16 h**

### RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE RENTRÉE

Vendredi 4 ou samedi 5 septembre

- Nouveaux élèves en musique et théâtre
- Élèves en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycle et plus

Mardi 8 septembre

- Réunion de rentrée pour les élèves en Jazz et musiques actuelles

Samedi 12 septembre

- Réunion d'information des élèves en danse tous niveaux

À l'issue des réunions, l'équipe scolarité et les professeurs seront disponibles pour les échanges afin d'organiser les emplois du temps.

Pour les réinscriptions, convenir des horaires de cours par mail ou téléphone avec les professeurs.

- Cours d'essais en danses : **du 14 au 19 septembre** (aux studios de danse)
- Permanences parents - profs en danse et essayage des tenues : **mercredi 9 septembre**
- Permanence de Cécile Benoit, référente handicap : **mercredi 16 septembre de 14h à 17h** (au conservatoire)

### Reprise des cours

- Classes à Horaires Aménagés : **lundi 7 septembre**
- Instrumentaux, ateliers jazz, cours vocaux (chant lyrique, pré-maitrise, maîtrise, chœur d'hommes), formation musicale + chant choral associé, danse : **lundi 14 septembre**
- Pratiques collectives, culture et créativité, et pratique individuelle de jazz et musiques actuelles : **lundi 21 septembre**

### Les changements d'horaires

Un changement d'horaires peut être demandé après l'affichage des listes de formation musicale lorsque plusieurs cours du même niveau existent et que les effectifs des classes le permettent.

# Infos pratiques

## Horaires d'ouverture hors vacances scolaires

### Accueil

- Du lundi au vendredi, 8h - 19h

### Service scolarité et facturation

- Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 / 13h30-18h30

## Horaires des cours

- Les cours du conservatoire ont lieu hors du temps scolaire (sauf pour les élèves inscrits en CHAM/CHAD/CHAMV) et suivent les rythmes scolaires de la zone A.
- Il n'y a pas de cours en période de vacances scolaires.

## Contacts

### Musique et théâtre

3, rue de la Préfecture - 71000 Mâcon  
Tél. : 03 85 38 15 84  
Mail : conservatoire@mb-agglo.com

### Danse

Théâtre Louis Escande  
1511, avenue Charles de Gaulle - 71000 Mâcon  
Tél. : 03 85 39 85 99  
Mail : conservatoire.danse@mb-agglo.com

## Le conseil d'établissement

Il est composé de plusieurs membres :

- du Président de Mâconnais-Beujolais Agglomération, Président du conseil d'établissement ou de sa représentante, la Vice-Présidente en charge du Conservatoire, de l'Enseignement supérieur et des Relations avec les organismes culturels et universitaires ;
- de deux élus, désignés par le Président de Mâconnais-Beujolais Agglomération ;
- du directeur général des services de Mâconnais-Beujolais Agglomération ou de son représentant ;
- du directeur et du directeur adjoint du conservatoire ;
- de deux représentants de parents d'élèves membres de l'association Triolet ;
- de trois professeurs délégués (dont un en danse) ;
- d'un représentant de l'administration du conservatoire, désigné par le directeur ;
- de partenaires invités (institutions publiques ou privées).

## L'association Triolet

L'association Triolet représente les familles et l'intérêt général des élèves. Elle siège au conseil d'établissement pour proposer, relayer et s'informer de la marche du conservatoire. Elle est essentielle au fonctionnement des activités du conservatoire. Elle s'associe régulièrement à des projets pédagogiques développés par la direction et les professeurs en apportant une aide logistique et financière, comme les goûters pour les élèves, les indemnités repas et déplacements pour des intervenants extérieurs, les commandes groupées des tenues de danse et la participation au spectacle de fin d'année, les voyages, sorties et productions de la Maîtrise, l'accueil des chœurs étrangers... Les recettes de l'association Triolet proviennent d'une subvention attribuée par Mâconnais-Beujolais Agglomération, de l'adhésion des parents et des ventes de programmes lors des manifestations.

**Bureau :** C. Saintigny, N. Grasset, I. Bergeron et N. Valencia

**Contact :** asso.triolet71@gmail.com

**Adhésion :** à partir de 7 € par famille



Formulaire d'inscription

**Frais de dossier : 30 € non remboursables**    **Carte d'accès : 8 € non remboursables**

Tarifs annuels	Tranche quotient familial	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Locations d'instruments
	de 0 à 650 €	49 €	106 €	106 €	65 €
Domiciliés dans une des communes de Mâconnais Beaujolais Agglomération	de 651 à 1 382 €	78 €	177 €	185 €	157 €
	de 1 383 à 2 000 €	98 €	229 €	248 €	179 €
	2 001 € et +	160 €	305 €	305 €	201 €
Extérieurs	Tous quotients	200 €	562 €	686 €	220 €

#### TARIF A : Parcours études « s'éveiller »

- **Parcours études « s'initier »** (hors initiation instrumentale et vocale)  
 - **Parcours programme** : 1 cours de formation musicale ou de culture musicale (histoire de la musique et commentaire d'écoute, analyse et écriture)  
 - **Parcours programme** : un cours instrumental ou vocal en pédagogie de groupe et 1 cours de pratique collective et/ou un cours de formation musicale

#### TARIF B : Parcours études « s'initier »

(uniquement initiation instrumentale et vocale)  
 - **Parcours études « cycle 1 exploration »**  
 - **Parcours études « cycle 2 réalisation »**  
 - **Parcours programme** (avec 2 cours minimum – musique, théâtre, danse)

#### TARIF C : Parcours études « cycle 3 approfondissement »

- **Parcours études « cycle préparant au diplôme national et DEC »**  
 - **Parcours études « perfectionnement »**

Pour connaître le contenu de ces parcours, flashez le QR code.



#### Frais de dossier

30 € non remboursables demandés au dépôt du dossier. Obligatoire sauf si le conservatoire n'a pas été en mesure de proposer une place dans l'activité ou l'une des activités demandées.

#### Accès au bâtiment

Pour des raisons de sécurité, l'accès s'effectue obligatoirement par carte d'accès (8 €)

#### Réductions

- 20 % pour cumul des activités danse et musique, danse et théâtre, musique et théâtre (hors atelier) ;
- 50 % sur la deuxième pratique instrumentale ou vocale ;
- 50 % sur le cursus hip-hop pour les élèves qui le cumuleraient au cursus contemporain/classique (ou réciproquement) ;
- 50 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant inscrit (hors adultes).

Les réductions portent sur les droits d'inscription les moins onéreux. Si l'inscription d'un des enfants de la fratrie ne requiert le règlement que de frais de dossiers ou s'effectue à titre gratuit, l'inscription ne peut être prise en compte dans le calcul de la réduction présentée ci-dessus. Sont considérés ici comme adultes, les élèves qui ont atteint au plus tard leurs 18 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

#### Exonérations des droits d'inscription

- Inscription uniquement en pratique d'ensemble (orchestres d'élèves, musique de chambre ou groupes jazz / musiques actuelles)
- Personnel enseignant dans le cadre de leur formation continue, en fonction des places disponibles

#### Droits d'inscription unique entre le conservatoire communautaire et les écoles de musique du territoire

Afin de favoriser la mise en réseau administrative et la circulation des élèves entre les écoles et d'offrir un plus large choix d'apprentissage avec une inscription unique entre le conservatoire et les écoles du territoire, une politique tarifaire est mise en place selon les modalités suivantes :

- dans la limite des places disponibles de chaque établissement
- recherche d'une homogénéisation de la tarification des frais de dossier
- droits d'inscription versés à l'école dispensant le cours instrumental ou vocal
- frais de dossier seuls versés à l'établissement qui accueille l'élève en pratique collective et/ou en formation musicale

#### Élèves inscrits en CHAM

- Exonération des droits d'inscription, des frais de dossier et des frais liés à la location des instruments (sauf pour le piano, la trompette, l'orgue, le clavecin, la guitare et les percussions)
- Carte d'accès, partitions et accessoires pour les instruments à la charge de l'élève

#### Élèves inscrits en CHAD

- Exonération des droits d'inscription et des frais de dossier
- Carte d'accès et tenues vestimentaires à la charge de l'élève

#### Élèves inscrits en CHAMV

- Exonération des droits d'inscription et des frais de dossier
- Carte d'accès, partitions et accessoires de formation musicale à la charge de l'élève

#### Exonérations partielles des droits d'inscription

- 50 % en cas de participation régulière à une harmonie du territoire de Mâconnais-Beaujolais Agglomération ainsi qu'aux adhérents de l'Orchestre Résonances, sur présentation d'un justificatif. L'exonération n'est effective qu'à condition que le cours suivi au conservatoire porte sur le même instrument que celui pratiqué au sein de l'harmonie ou de l'Orchestre Résonances.

#### Démission ou inscription en cours d'année (sous réserve de validation)

- Tout trimestre commencé est dû, soit 1/3 du tarif annuel. En cas de démission, il est procédé au dégrèvement pour les trimestres non effectués. Toute personne arrivant en cours d'année se verra facturer le nombre de trimestres dus jusqu'à la fin de l'année.
- Les frais de dossier et la carte d'accès ne sont pas remboursables.

#### Paiement des droits d'inscription, de scolarité et carte d'accès

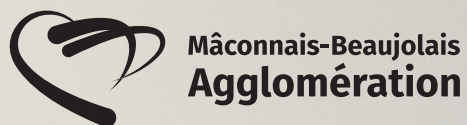
- Si montant inférieur à 70 € : paiement en une fois au cours du 1<sup>er</sup> trimestre
- Si montant supérieur à 70 €, trois possibilités :
  - paiement en 1 fois (à réception de facture)
  - paiement en 3 fois sur 3 trimestres
  - prélèvements mensuels automatiques sur compte bancaire étalés sur 9 mois, de novembre à juillet
 Les frais de dossier et la carte d'accès sont facturés en une fois, soit lors du premier prélèvement soit lors de la première échéance.

#### Location des instruments

- Elle est établie pour l'année scolaire en cours et fait l'objet d'un engagement sur 3 trimestres
- Les nouveaux élèves sont prioritaires pour la location
- Les instruments doivent être rendus au conservatoire :
  - soit au terme de l'année scolaire en juin
  - soit immédiatement en cas de démission
- Tout trimestre commencé est dû, soit 1/3 du tarif annuel
- Le remplacement du jeu de cordes des violons et altos doit être effectué tous les ans et est à la charge de l'élève
- Pour des raisons d'ordre pédagogique (découverte d'un nouvel instrument spécifique, projet artistique, remplacement d'un instrument en cours de réparation) la direction du conservatoire est autorisée à prêter ponctuellement des instruments à des élèves de l'établissement.

#### Formation professionnelle continue

- 990 € TTC pour chaque élève



Avec le soutien de

